



Le gouvernement nous attaque : gel des pensions de retraite pendant six mois ; relèvement de la taxe sur l'électricité ; baisse du remboursement de la consultation médicale et des médicaments ; coup de rabot sur les indemnités journalières ; suppression de 4 000 postes d'enseignants.

Il s'attaque aussi aux budgets des collectivités locales, avec une ponction de 5 milliards d'euros. Le budget de la région Nouvelle-Aquitaine sera ponctionné de 100 millions d'euros, l'équivalent du budget de fonctionnement de tous les lycées régionaux. À cause de ces coupes, le département de la Gironde a déjà annoncé qu'il ne sera plus possible de construire deux collèges, et qu'il sera obligé de réduire les budgets sociaux, comme celui pour la protection de l'enfance. Et les communes seront aussi impactées, directement ou indirectement. D'autant plus que ce hold-up sur les collectivités s'ajoute au rabotage des dotations de fonctionnement que l'État verse aux collectivités. Entre 2014 et 2022, cela a représenté une diminution de 71 milliards d'euros.

Ces mesures d'austérité toucheront d'abord les classes populaires, dans leur vie quotidienne.

Le gouvernement Barnier parle de « budget de crise ». Mais pour les travailleurs, le budget de crise, c'est tous les mois ! Tous, nous payons le prétendu déficit des retraites en étant forcés de travailler deux ans de plus. Tous, nous sommes confrontés aux hôpitaux et à l'école qui manquent de moyens, aux Ehpad, aux crèches ou aux transports publics saturés

C'est au nom de la dette que le gouvernement veut faire payer les classes populaires, les collectivités territoriales, les services publics. Mais l'État ne s'est pas endetté pour faire des cadeaux aux salariés, aux retraités ou aux chômeurs, mais pour en faire aux groupes capitalistes. Alors, c'est à ceux-ci qu'il faut faire payer cette dette, eux qui se sont gavés avec l'argent public avec toutes les aides, subventions et cadeaux fiscaux, à eux dont les dividendes et profits explosent.

Jean-Philippe Delcamp pour la liste Lutte Ouvrière

Comme chaque année, l'automne est le moment de préparer les budgets pour notre Ville et notre Communauté. Cependant, les récentes annonces du gouvernement, qui pointent les collectivités locales comme responsables de la dette publique, nous inquiètent. Alors que l'État augmente cette dette de près de 1 000 milliards d'euros, il fait peser sur les territoires des efforts disproportionnés. Les moyens alloués aux collectivités territoriales sont insuffisants, et le redressement des finances publiques devient insoutenable. Nous refusons que ces efforts se fassent au détriment de l'investissement local, vital pour nos communes. Rappelons que les collectivités ne peuvent voter des budgets déficitaires, et que leurs investissements sont essentiels pour l'économie locale et les services publics.

Les annonces du gouvernement, ciblant 450 grandes collectivités, nous inquiètent particulièrement. Ces collectivités, partenaires essentiels, subiront des coupes qui auront un impact direct sur notre territoire. Ce ne sont pas des économies, mais des prélèvements supplémentaires imposés par l'État.

Pénaliser les communes, c'est affaiblir les services publics et ralentir la transition écologique. Nous ne pouvons accepter cela. En dix ans, notre ville a perdu 35 % de ses dotations. Nous devons rester mobilisés pour défendre les intérêts de notre territoire et de ses habitants, avec détermination.

Le groupe de la Majorité municipale

Espérons que les fêtes de Noël qui arrivent à grands pas apporteront les espérances qui nous font défaut car le commerce local est dans un marasme généralisé. Ce mal n'est pas endémique, il est national. Revenons sur le principe de la Taxe Locale pour la Publicité Extérieure : j'ai à nouveau invité ce sujet au dernier Conseil Municipal. L'affichage par les entreprises et les commerces de leur nom sur leur façade est jugé comme disgracieux dans notre ville. Cette taxe est donc faite pour inciter les « pollueurs » à réduire les surfaces de leurs enseignes. Il faut savoir que cette taxe n'est pas une obligation, chaque commune décide de l'appliquer ou non. Notre groupe n'a jamais voté cette délibération parce que nous pensons que tout commerce ou entreprise doit pouvoir communiquer sur son activité afin de mieux la développer.

Pour autant, nous comprenons qu'effectivement, ces enseignes peuvent nuire à l'esthétique de la ville dans certains cas. Mais alors, pourquoi taxer la « pollution visuelle » et, dans le même temps, installer en ville, comme l'a fait la commune de Langon, pas moins de 28 sucettes (panneaux) publicitaires offertes désormais à notre vue ?

C'est, à tout le moins, incohérent et c'est cette incohérence que nous dénonçons.

La réduction de la participation financière de l'Etat au profit des communes est une information largement diffusée. Cette réduction aura un impact sur les finances de toutes les villes de France. Ceux qui ne feront pas un effort drastique de leurs dépenses de fonctionnement taxeront à tous crins sans oublier de s'en plaindre et de le justifier. Depuis que le déficit public a fait l'objet de multiples communications, il nous restera désormais à savoir différencier ce qui est essentiel de ce dont on peut se passer. Les communes qui agiront sagement pourront équilibrer leur budget sans faire exploser les taxes foncières par exemple qui plombent les ressources des propriétaires, des locataires via l'augmentation des loyers et des entreprises du bâtiment par manque de projets.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille.

Didier Sendrès pour la liste Langon Ensemble 2020